

ASSEMBLÉE NATIONALE2 juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1248

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE 36

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« financeurs de »

les mots :

« qui financent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.